TechAid 66

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations destinées aux particuliers

Entrepreneur	Julien LEMAITRE - Entrepreneur individuel (EI)
Nom commercial	TechAid 66
SIREN / SIRET	109 322 768 / 109 322 768 00010
Adresse	4 allée Félicia Ballanger, 66450 Pollestres, France
Téléphone	06 29 33 94 41
E-mail	contact@techaid66.fr
Version	Version du 2 octobre 2026

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les prestations fournies par Julien LEMAITRE, entrepreneur individuel exerçant sous le nom commercial TechAid 66, auprès de consommateurs. Elles s'appliquent à toute commande acceptée par le Client, sauf conditions particulières écrites figurant sur le devis ou le bon de commande.

Le Client reconnaît avoir reçu les présentes CGV avant de s'engager et les avoir acceptées. La signature du devis, du bon de commande ou de la fiche d'intervention, ou toute acceptation écrite non équivoque, vaut acceptation des CGV dans leur version applicable à la date de la commande.

2. Identification du prestataire

Julien LEMAITRE - Entrepreneur individuel (EI), nom commercial TechAid 66.

- SIREN : 109 322 768
- SIRET : 109 322 768 00010
- Adresse : 4 allée Félicia Ballanger, 66450 Pollestres, France
- Téléphone : 06 29 33 94 41
- E-mail : contact@techaid66.fr

3. Prestations proposées

TechAid 66 propose notamment :

- l'assistance informatique et Internet auprès des particuliers ;
- l'aide numérique et l'accompagnement à l'utilisation d'équipements et de services numériques ;
- le diagnostic, l'entretien, l'optimisation et certaines opérations de maintenance informatique ;

- l'accompagnement numérique à domicile, notamment pour la réalisation de démarches administratives en ligne.

Le contenu précis, le lieu, les limites et le prix de chaque prestation sont ceux indiqués sur le devis, le bon de commande, la grille tarifaire remise au Client ou la fiche d'intervention. TechAid 66 peut refuser une demande illégale, techniquement irréalisable, dangereuse pour le matériel ou étrangère à ses compétences.

4. Devis, commande et rendez-vous

Lorsque le prix ne peut pas être déterminé à l'avance, TechAid 66 fournit au Client une méthode de calcul ou un devis avant toute opération supplémentaire. Aucun dépassement significatif du devis n'est effectué sans l'accord préalable du Client.

Durée de validité des devis : 30 jours

Annulation ou report de rendez-vous

Le Client peut annuler ou reporter gratuitement son rendez-vous en prévenant TechAid 66 au moins 24 heures avant l'heure prévue.

En cas d'annulation moins de 24 heures avant le rendez-vous ou d'absence du Client lors de l'intervention, une indemnité forfaitaire de 25 € pourra être facturée afin de compenser le créneau réservé et le déplacement éventuellement engagé.

Cette indemnité ne sera pas appliquée en cas de force majeure, d'urgence médicale ou de circonstance exceptionnelle dûment justifiée.

Si TechAid 66 doit annuler le rendez-vous, aucun frais ne sera dû et un nouveau rendez-vous sera proposé en priorité. Ces dispositions ne font pas obstacle à l'exercice du droit légal de rétractation lorsqu'il est applicable.

La commande devient ferme après acceptation écrite du devis ou du bon de commande. Toute modification demandée par le Client peut donner lieu à un devis complémentaire et à un nouveau délai.

5. Prix et frais

Les prix applicables sont ceux communiqués au Client avant la commande. Ils sont exprimés en euros et correspondent au montant final dû par le Client. TechAid 66 bénéficie actuellement de la franchise en base de TVA. La TVA n'est donc pas facturée : « TVA non applicable, article 293 B du CGI ».
En cas de changement de régime fiscal, la TVA applicable
sera indiquée sur les nouveaux devis et factures concernés.

TechAid 66 facture uniquement ses prestations de service. Les pièces, matériels, logiciels, licences et consommables ne sont ni vendus ni facturés par TechAid 66 : le Client doit les acheter lui-même, directement auprès du vendeur de son choix.

Zone d'intervention : Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Argelès-sur-Mer et leurs alentours.

Frais de déplacement : gratuits.

Les avantages fiscaux éventuellement associés à des services à la personne dépendent de l'éligibilité de la prestation et de la situation du Client. Ils ne constituent pas une réduction immédiate garantie par TechAid 66, sauf dispositif expressément indiqué sur les documents commerciaux.

6. Paiement

Moyens de paiement acceptés : espèces, carte bancaire, chèque et virement bancaire. Toutefois, pour les prestations relevant des services à la personne, le règlement est accepté uniquement par carte bancaire, chèque ou virement bancaire ; les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

Échéance de paiement : paiement comptant à réception de la facture, sauf accord écrit contraire.

Cette échéance s'applique sous réserve des dispositions légales interdisant, pour certains contrats conclus hors établissement, tout encaissement avant l'expiration d'un délai de 7 jours.

Sauf accord écrit différent, les sommes dues sont payables selon l'échéance indiquée sur le devis ou la facture. En cas de difficulté de paiement, le Client est invité à contacter TechAid 66 sans délai afin de rechercher une solution amiable.

7. Exécution de la prestation

TechAid 66 exécute la prestation avec soin, selon les informations et accès fournis par le Client. Les délais annoncés sont indicatifs sauf engagement écrit exprès. Ils peuvent être prolongés en cas d'indisponibilité d'une pièce, d'un logiciel ou d'un service tiers, de panne plus complexe que prévu ou de force majeure.

À la fin de l'intervention, une fiche d'intervention, un compte rendu ou une facture peut décrire les opérations réalisées, les réserves et les recommandations. Le Client doit signaler rapidement toute anomalie liée à la prestation.

8. Obligations du Client et sauvegarde des données

Avant l'intervention, le Client s'engage à :

- décrire sincèrement les symptômes, incidents antérieurs et manipulations déjà réalisées ;
- sauvegarder ses fichiers importants sur un support distinct et vérifier cette sauvegarde ;
- mettre à disposition les équipements, câbles, identifiants, licences et supports nécessaires ;
- disposer des droits d'utilisation sur les appareils, logiciels, comptes et contenus concernés ;
- rester disponible pour valider les opérations sensibles, notamment le choix et l'achat direct par le Client d'un matériel, d'un logiciel ou d'une licence, ainsi que toute suppression de données ou réinitialisation d'un appareil.

TechAid 66 n'a pas vocation à prendre connaissance du contenu personnel du Client. Un accès fortuit peut toutefois survenir lorsque cela est indispensable au diagnostic. Le Client est invité à fermer ou protéger les fichiers sans rapport avec l'intervention.

9. Identifiants, sécurité et confidentialité

Les identifiants éventuellement communiqués sont utilisés uniquement pour la prestation concernée. Le Client reste responsable du changement de ses mots de passe lorsqu'un accès temporaire a été partagé. TechAid 66 ne conserve pas les mots de passe au-delà de ce qui est nécessaire à l'intervention, sauf demande expresse et solution de conservation appropriée.

Aucune intervention ne peut garantir l'absence future de panne, virus, intrusion ou perte de données. Les conseils de sécurité et de sauvegarde doivent être appliqués durablement par le Client.

10. Matériels logiciels et services achetés par le Client

TechAid 66 ne vend pas de pièces, de matériels, de logiciels, de licences ou d'abonnements. Lorsqu'un élément est nécessaire à l'intervention, TechAid 66 peut informer ou conseiller le Client sur les caractéristiques recherchées, mais le Client effectue lui-même l'achat et règle directement le vendeur de son choix. Le contrat de vente est conclu entre le Client et ce vendeur, sans que TechAid 66 en soit partie.

Le Client reste responsable du choix final, de la commande, du paiement, de la livraison et de la conservation des preuves d'achat. Les garanties, retours et réclamations concernant le produit relèvent du vendeur, du fabricant ou de l'éditeur concerné. TechAid 66 reste uniquement responsable de la prestation d'installation ou de remplacement qui lui a été confiée, dans les limites prévues par les présentes CGV.

Les abonnements, comptes en ligne et services exploités par des tiers restent soumis à leurs propres conditions. TechAid 66 ne maîtrise ni leur disponibilité ni leurs modifications, mais informe le Client lorsqu'une dépendance à un tiers est identifiée.

11. Responsabilité

TechAid 66 répond des dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de la prestation. Sa responsabilité ne peut être engagée pour une panne préexistante, l'usure normale, un défaut caché du matériel, une intervention d'un tiers, une mauvaise utilisation après intervention ou la défaillance d'un service extérieur.

La perte de données n'est pas présumée imputable à TechAid 66. Cette stipulation ne s'applique pas lorsque la perte résulte directement d'une faute de TechAid 66. Les limitations prévues ne privent jamais le consommateur de ses droits légaux.

12. Droit de rétractation

Pour un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, le Client consommateur dispose en principe de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat de prestation de services pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision. Il peut utiliser le formulaire figurant en annexe ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté.

Si le Client demande expressément que la prestation commence avant la fin de ce délai, il reste redevable, en cas de rétractation après le début d'exécution, d'un montant proportionnel au service déjà fourni, dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de rétractation ne peut être perdu pour une prestation de services pleinement exécutée avant la fin du délai que si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du Client et après reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit une fois le contrat entièrement exécuté.

INTERVENTION AVANT LA FIN DES 14 JOURS

TechAid 66 intervenant généralement avant l'expiration du délai légal de rétractation, le Client doit, avant le commencement de chaque intervention concernée, signer la demande expresse figurant en annexe 2. Cette signature autorise le commencement anticipé de la prestation. Le Client ne perd son droit de rétractation qu'après l'exécution complète de la prestation, dans les conditions prévues par la loi.

13. Données personnelles

TechAid 66 traite les données nécessaires à la gestion des demandes, rendez-vous, devis, interventions, factures, paiements et obligations comptables. Elles sont accessibles aux seuls destinataires qui en ont besoin et conservées pendant les durées nécessaires ou légales.

Contact pour l'exercice des droits relatifs aux données personnelles : contact@techaid66.fr

Le Client peut demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation de ses données dans les conditions prévues par la réglementation, et introduire une réclamation auprès de la CNIL.

14. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation doit d'abord être adressée à TechAid 66 par écrit, avec les références de la prestation et les justificatifs utiles.

Adresse de réclamation : contact@techaid66.fr ou 4 allée Félicia Ballanger, 66450 Pollestres, France

Après réclamation écrite préalable restée sans solution, le Client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève TechAid 66.

Médiateur de la consommation : CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris - Téléphone : 01 89 47 00 14 - Site Internet : https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php - E-mail : litiges@cm2c.net

15. Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution causé par un événement de force majeure au sens du droit français. La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais.

16. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le consommateur peut saisir le médiateur compétent puis la juridiction compétente selon les règles légales. Aucune clause n'impose au consommateur une juridiction autre que celle prévue par la loi.

17. Mise à jour des CGV

TechAid 66 peut modifier les présentes CGV. La version opposable est celle remise ou acceptée lors de la commande. Les modifications ultérieures ne s'appliquent pas rétroactivement aux commandes déjà conclues.

ANNEXE 1 - Formulaire de rétractation

À compléter et à envoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat conclu à distance ou hors établissement.

À l'attention de : TechAid 66 - Julien LEMAITRE EI
4 allée Félicia Ballanger, 66450 Pollestres
Tél. : 06 29 33 94 41 - E-mail : contact@techaid66.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

.....

Commandée le : ..... Référence du devis/commande : .....

Nom du Client : .....

Adresse du Client :
.....
.....

Date : .....

Signature du Client (uniquement en cas d'envoi sur papier) :

Le formulaire peut être adressé par courrier ou par e-mail aux coordonnées indiquées dans les CGV. Il est recommandé de conserver une preuve de l'envoi.

ANNEXE 2 - Demande expresse d'intervention avant la fin du délai de rétractation

À SIGNER AVANT LE DÉBUT DE L'INTERVENTION
Cette demande concerne uniquement une prestation commandée à distance, après démarchage téléphonique ou hors établissement.

Je soussigné(e) ....., demande expressément à TechAid 66 de commencer l'exécution de la prestation commandée avant l'expiration du délai légal de rétractation de quatorze jours.

Je reconnais que, si j'exerce mon droit de rétractation après le commencement de la prestation, je pourrai devoir payer un montant proportionnel aux services déjà fournis jusqu'à la communication de ma décision de me rétracter.

Je reconnais également que, si la prestation est entièrement exécutée avant la fin du délai de rétractation, avec mon accord préalable exprès, je perdrai mon droit de rétractation une fois l'exécution complète.

Référence du devis/commande :

Prestation prévue le :

Fait à :

Le :

Signature du Client :

Signature de TechAid 66 :